



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PP/2024/209

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial ~~qu'il est saisi~~ que le fonctionnaire délégué est saisi ~~que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

Permis d'Urbanisme ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

La demandeuse est l'**A.S.B.L. Association Culturelle Turque de Seraing** siégeant **rue du Papillon 10-12 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé **rue Chapuis 118 à 4100 SERAING** et cadastré **SERAING 2^{ème} division section E n° 569 p 7**

Le projet vise à "**réaffecter un magasin en centre culturel avec aménagement des abords**" et présente les caractéristiques suivantes : écart à l'article 433 du Guide Régional d'Urbanisme : « Les enseignes et les dispositifs de publicité sont interdits sur les édifices publics affectés à l'exercice du culte »

Article D.IV.40 du CoDT : « Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique. ».

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - ~~R.IV.40-1~~ - ~~D.VIII.13~~ - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) :

~~(Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14 h 45 au lieu de 16 h 30)~~

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Maxime CHIMENTO (04/330.86.20)**.

L'enquête publique est ouverte le 2 février 2024 et clôturée le 16 février 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - **place Communale 8 à 4100 Seraing**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquete.urbanisme@seraing.be**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **place Kuborn, 5 à 4100 SERAING**, le 19/02/2024 à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 20 juillet 2023)
(CDLD art. L1132-5)

Maxime CHIMENTO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24/03/2023)
(CDLD art. L 1132-4)

M^{me} GELDOF
CINQUIÈME ÉCHEVIN